

# LABEL & villes villages fleuris

Dossier de présentation 2026  
Ville de Trélazé



**unesco**

Site du patrimoine mondial



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VILLE DE  
**Trélazé**

---

# Édito

## « Réinstaller la nature au cœur de notre ville »

« Relever les défis d'aujourd'hui afin de s'adapter à demain n'est pas une formule, un effet de manche. C'est, pour les élus et les agents municipaux, une réflexion au quotidien afin de partager une ville où il fait bon vivre pour l'ensemble des Trélazéens. Ces défis sont nombreux, économiques, sociétaux, technologiques ».

« Ces dernières années, explosent à nos yeux les urgences environnementales. Parmi celles-ci, le réchauffement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et l'impérieux besoin de s'engager dans la transition écologique nous imposent d'adapter l'espace public. Les actions que nous portons en ce sens, ne sont pas symboliques. Elles forment un véritable projet de territoire souhaité par tous. Les efforts portés par la collectivité n'ont que ce dessein : faire de Trélazé une ville rayonnante, où l'on aime se balader, grandir, travailler, vivre, et se laisser surprendre. Le label Villes et Villages fleuris y participe grandement ».

**Lamine NAHAM, Maire de Trélazé**



# Édito

---

## Trélazé une ville qui cultive la nature autant que le lien humain et la solidarité

« Nouvellement nommée adjointe au Maire en charge des transitions écologiques et du développement durable à Trélazé, je mesure pleinement l'honneur et la responsabilité qui m'incombent. À l'heure où les enjeux environnementaux s'imposent à toutes les collectivités, notre engagement dans le concours « Villes et Villages Fleuris 2026 » prend tout son sens : celui d'un projet collectif au service d'un territoire vivant, résilient et harmonieux.

Trélazé possède une identité forte, façonnée par son histoire, son patrimoine naturel et son héritage ardoisier, véritable marqueur de notre paysage et de notre mémoire collective. Ce patrimoine inspire notre manière de concevoir les aménagements, en créant un dialogue équilibré entre minéral et végétal.

Notre ambition est de valoriser ces atouts en inscrivant notre action dans une démarche durable. Le fleurissement devient ainsi un levier de biodiversité, de qualité de vie et de sensibilisation citoyenne. C'est dans cet esprit que nous développons des pratiques responsables : gestion différenciée, essences locales adaptées au climat, réduction des consommations en eau, préservation des sols.

Cette ambition se traduit concrètement par la création d'îlots de fraîcheur devant la mairie, dans les écoles, sur la place Gabriel Péri, pensés comme des refuges climatiques et des espaces de convivialité. Ces lieux favorisent le vivre-ensemble et accueillent des temps forts de la vie locale, à l'image de la Fête des places. Leur conception a été menée avec les habitants, dont la participation a permis de coconstruire des aménagements adaptés, inclusifs et durables.

Mais cette dynamique ne peut exister sans l'implication de tous. Habitants, associations, agents municipaux, acteurs économiques : chacun contribue à cette transformation. Le concours « Villes et Villages Fleuris » est une opportunité de fédérer les énergies, de valoriser les initiatives locales et de renforcer le lien entre nature et citoyenneté.

À travers cette candidature, nous affirmons notre volonté de faire de Trélazé une ville exemplaire, où l'écologie se traduit par des actions concrètes et visibles, au bénéfice des générations présentes et futures.

Ensemble, faisons de Trélazé une ville qui cultive la nature autant que le lien humain et la solidarité. »

**Magali Heurtin, adjointe aux transitions écologiques et au développement durable de Trélazé.**





Trélazé :



— Histoire et identité

# Son histoire



Trélazé doit une grande partie de son identité à l'exploitation de l'ardoise, présente depuis plus de 15 siècles. L'essor notable commence au XV<sup>e</sup> siècle, avec l'ouverture en 1406 de la première carrière à ciel ouvert au lieu-dit Tirepoche. Au fil du temps, l'activité se développe fortement, notamment lorsque les exploitants se regroupent au XIX<sup>e</sup> siècle, faisant de Trélazé un centre industriel majeur dans l'extraction et à la transformation de l'ardoise.

L'empreinte ardoisière se retrouve encore aujourd'hui dans le paysage à travers les chevalements et les fonds de carrières, qui témoignent de ce passé industriel singulier. Après plusieurs siècles d'exploitation, les ardoisières de Trélazé – dernières en activité en France – ferment définitivement leurs portes le 29 mars 2014. Depuis, le site est classé zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, marquant sa reconversion vers un patrimoine naturel et culturel.

L'histoire de Trélazé ne se limite pas à l'ardoise : la ville fut aussi un haut lieu de la production d'allumettes dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Face aux besoins croissants, l'État décide dans les années 1920 de construire une nouvelle manufacture, ultra-moderne pour l'époque, sur le site des Tellières. Édifiée en béton armé et équipée de procédés mécaniques avancés, elle devient la plus grande usine d'allumettes de France. Ce vaste ensemble industriel constitue une véritable composition urbaine, intégrée à la vie de la commune.

Après plus d'un demi-siècle d'activité, la manufacture ferme finalement ses portes en 1981, ouvrant une période de friche puis de reconversion progressive du site. À partir des années 2010, un important programme de réhabilitation transforme les anciens bâtiments en logements, commerces et espaces culturels, tout en préservant les éléments architecturaux emblématiques du lieu. Cette reconversion est aujourd'hui considérée comme un exemple fort de valorisation du patrimoine ouvrier de Trélazé.

Le grand particularisme de notre ville tient donc à son tissu urbain marqué par le résultat d'une forte activité industrielle et minière. Cette dernière a créé au fil de centaines d'années et sur plusieurs hectares un paysage au relief tourmenté, très minéral et sombre ainsi qu'une urbanisation atypique et marquée.



# Son identité



Forte de son histoire et de son patrimoine, la ville, en 1996, a pris résolument le virage de la modernité grâce à une volonté politique de renouvellement urbain ambitieuse afin d'offrir un cadre de vie agréable à sa population, non seulement en termes d'habitats mais également en aménagements paysagers de qualité.

Aujourd'hui la ville possède une démographie sociale particulière : une population cosmopolite et originale, liée à son histoire. La jeunesse trélazéenne représente aujourd'hui plus d'un tiers de la population, 50% de la population réside en quartier prioritaire.

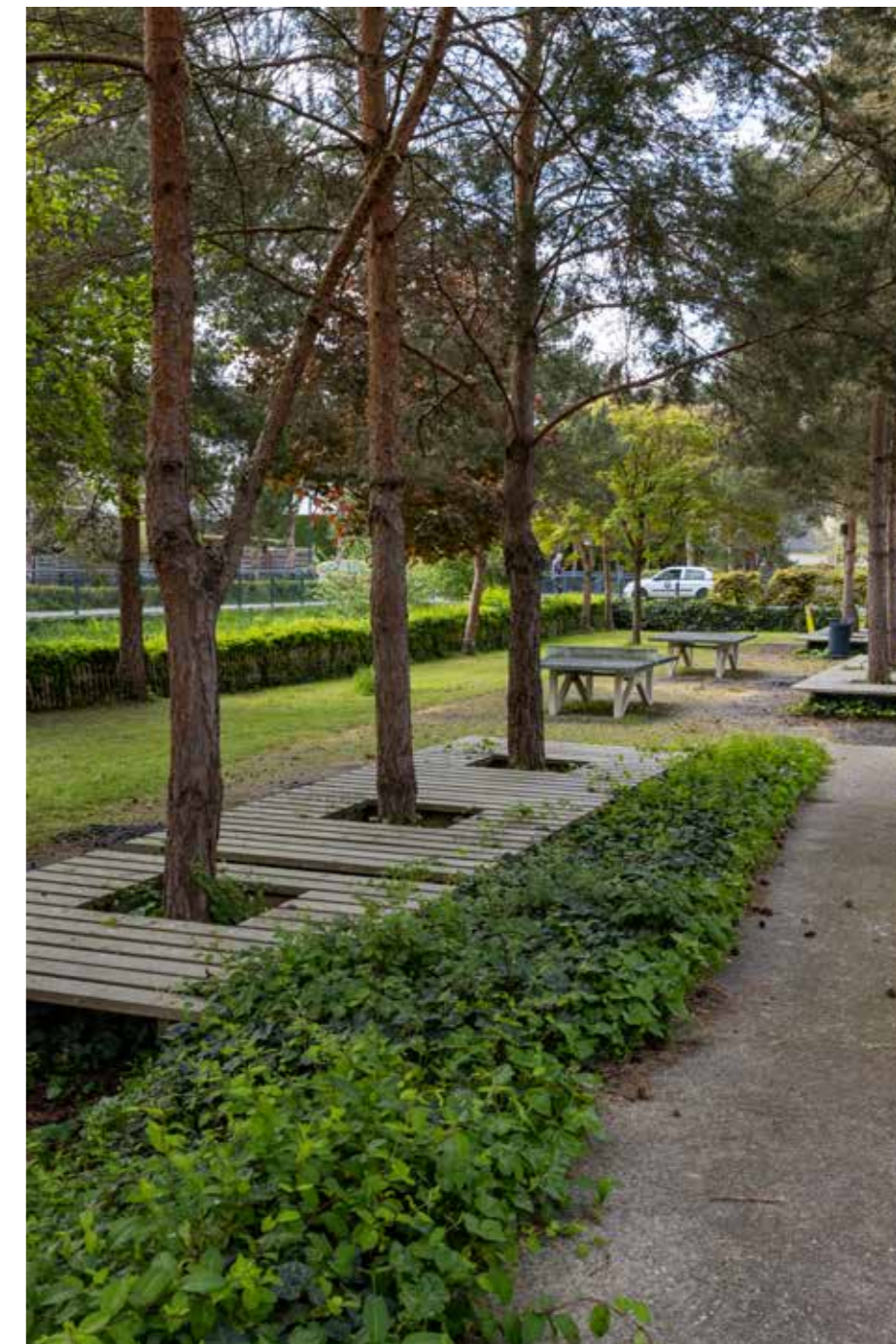
## Chiffres clés

16 333 habitants :  
3<sup>e</sup> ville de  
l'agglomération  
angevine

Superficie :  
12.2 km<sup>2</sup>

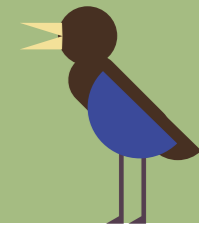
1 parc  
ardoisier  
de 300  
hectares

56.5 hectares  
d'espaces  
verts dont 43.9  
entretenus  
par le service  
espaces verts,  
cadre de vie





Trelazé :



le label villes et  
villages fleuris

Le label Villes et Villages Fleuris, attribué par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), constitue l'une des distinctions les plus reconnues en matière de qualité de vie, d'aménagement paysager et d'engagement environnemental.

Pour Trélazé, fièrement labellisée 4 fleurs depuis 2011, cette distinction n'est pas seulement un symbole : c'est un véritable projet de territoire qui mobilise habitants, élus et services municipaux autour d'une vision commune du cadre de vie.

Obtenir et maintenir les 4 fleurs, niveau maximal du label, implique de répondre à une évaluation exigeante fondée sur de nombreux critères : qualité des aménagements paysagers, gestion durable de l'eau et de la biodiversité, cohérence des espaces verts, propreté, participation citoyenne, et capacité à inscrire le fleurissement dans une politique globale d'amélioration du cadre de vie.

À Trélazé, cette démarche a permis de renforcer :

- La qualité environnementale, avec la réduction des produits chimiques, la préservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique ;
- La qualité esthétique, via des aménagements floraux harmonieux et adaptés au patrimoine local ;
- La qualité sanitaire, grâce à des espaces verts pensés pour le bien-être.

Un cadre de vie végétalisé et respectueux de l'environnement améliore naturellement l'image d'une ville. Pour Trélazé, ce label constitue un véritable levier d'attractivité touristique :

- Il valorise son patrimoine architectural et paysager,
- Il renforce son identité auprès des habitants comme des visiteurs,
- Il contribue à dynamiser la vie locale, notamment les commerces et l'hébergement touristique.



En 2023, le CNVVF a récompensé notre commune et le travail réalisé depuis plusieurs années du prix national de la mise en valeur du patrimoine, preuve de notre capacité à associer patrimoine, nature et aménagement raisonné.

Cette distinction souligne l'importance de la cohérence entre l'histoire de la commune, notamment son héritage ardoisier, et ses choix paysagers.

D'autre part le label engage les communes dans une démarche environnementale durable : protection de la biodiversité, gestion de l'eau, plantations adaptées, politique « zéro phyto », développement des mobilités douces... Autant de priorités portées par Trélazé.

Notre collectivité ne se contente pas d'entretenir son label : elle le porte comme une vision urbaine et écologique à long terme. Pour la commune, préserver les 4 fleurs est autant un enjeu de qualité de vie qu'un outil d'aménagement du territoire. Maintenir ce niveau d'excellence reflète l'investissement de toutes les équipes et affirme l'identité d'une ville tournée vers la nature, la convivialité et le bien-être.

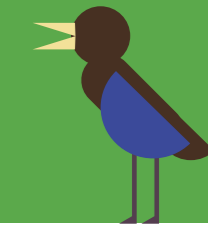
Afin de marquer un engagement, le responsable du service espaces verts cadre de vie de la Ville de Trélazé est investi dans le jury régional et départemental afin de promouvoir la démarche du CNVVF au travers de la région Pays-de-la-Loire.

En décembre dernier, en partenariat avec Anjou tourisme, la commune a accueilli la « rencontre des villes et villages d'Anjou » : une journée d'échanges et d'inspiration autour du cadre de vie en Anjou, un moment de rencontres, de partages et de valorisation des initiatives portées par les communes du territoire, avec la présentation de projets inspirants et de célébrer les labels 2025 notamment celui des Villes et Villages fleuris.

En conclusion, pour une ville comme Trélazé, le label Ville 4 Fleurs n'est pas un simple macaron, c'est une reconnaissance, un outil de politique publique et un engagement envers l'avenir. Il valorise le patrimoine, améliore le cadre de vie, renforce l'attractivité et associe la population à une démarche durable et collective c'est aussi une ligne directrice pour tous les projets réalisés et à venir.



Trelazé :



— Une ville en  
mouvement

# Une stratégie de développement territorial performant



La Ville de Trélazé a fait le choix d'une stratégie de développement territorial à travers plusieurs axes prioritaires : l'Économie, l'Emploi, l'Education, le Sport, la Culture et l'environnement toutes ces thématiques constituant des vecteurs d'insertion et de promotion sociale.

Dans cette perspective contextuelle, Trélazé s'est dotée d'équipements structurants et pratique une politique événementielle s'appuyant sur :

- Une programmation annuelle d'envergure, de spectacles culturels et de manifestations sportives à dimension nationale et internationale au sein de l'Arena Loire Trélazé, équipement multifonctionnel de 6 500 places.
- Un festival gratuit qui se déroule tous les étés et propose de nombreux concerts toutes colorations musicales confondues, ainsi qu'une exposition de référence dans le domaine de l'art contemporain. En 2022 il s'est vu décerner le label « Événement Éco-Engagé ».
- Un espace d'art contemporain, les Anciennes Écuries des Ardoisières, qui font la part belle, tout au long de l'année, à la promotion des arts plastiques.



- Un musée de l'Ardoise, de statut associatif, qui met en avant l'histoire minière de la ville.
- Un parc ardoisier, propriété d'Angers Loire Métropole, d'une superficie de 300 hectares, majoritairement situé dans le périmètre de Trélazé et qui offre des paysages minéraux et végétaux, où la nature a repris ses droits.
- Des itinéraires de déplacement et de promenade, à pied ou à vélo, dont le parcours « Loire à vélo » qui traverse Trélazé du nord-ouest au sud-est sur plusieurs kilomètres. Trois sentiers « découverte » de Trélazé dont deux sont inscrits au Plan départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (P.D.I.P.R.) ; une randonnée tracée par Destination Angers, « Entre petite gare et ardoisière », qui chemine majoritairement dans Trélazé pour en faire découvrir tout le panorama : parc ardoisier, musée de l'ardoise, bords de l'Authion, mairie, Arena Loire.

De plus grâce à la mise en place d'un budget participatif deux parcours complètent l'offre de randonnées dans la ville :

- Le parcours pédagogique des arbres remarquables.
- Le parcours culturel des chevalements.



# 1-1 | Une volonté de développer les liaisons douces

À Trélazé, la transition écologique et la qualité de vie des habitants sont au cœur des priorités municipales. Consciente que la mobilité est un levier essentiel pour façonner une ville apaisée, inclusive et respectueuse de l'environnement, la commune s'engage résolument dans le développement des mobilités douces et en particulier du vélo. Ce choix s'inscrit dans une vision globale de réduction de l'empreinte carbone, reconquête de l'espace public au profit des habitants et du renforcement la cohésion sociale.

Le Schéma Directeur des Aménagements Cyclables (SDAC), fruit d'une concertation approfondie avec les habitants, les associations et les acteurs locaux, illustre cette ambition. Il vise à structurer un réseau cyclable continu, sécurisé et accessible à tous en connectant les quartiers entre eux et en desservant les pôles générateurs de flux (écoles, équipements publics, commerces, parcs). Avec près de 30 km d'aménagements cyclables existants, Trélazé dispose d'un maillage ambitieux, intégré aux grands itinéraires régionaux comme la Loire à Vélo ou l'Eurovélo 6. Ces infrastructures ne se limitent pas à la pratique utilitaire : elles offrent aussi des espaces de détente et de loisirs, invitant les habitants à redécouvrir leur territoire sous un angle nouveau.



La Ville agit également pour sécuriser et valoriser les déplacements du quotidien. Des zones d'apaisement (zones 30, zones de rencontre) sont déployées aux abords des écoles et des équipements publics, tandis que le stationnement vélo, en forte progression depuis 2022, est pensé pour être qualitatif, visible et adapté aux besoins (arceaux, abris, places pour vélos cargos). Plus de 500 places sont déjà disponibles, et leur nombre continuera d'augmenter pour couvrir l'ensemble des pôles générateurs de flux.

Trélazé mise aussi sur l'éducation et l'incitation pour ancrer durablement la culture du vélo. Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo », proposé dans les écoles, forme chaque année près de 200 élèves à la mobilité autonome et sécurisée. Parallèlement, des aides financières sont accordées aux ménages pour l'achat d'équipements de sécurité, et le Forfait Mobilités Durables encourage les agents municipaux à adopter des modes de déplacement vertueux. Enfin, la première participation de la ville à la Fête du Vélo en 2024, avec un village dédié dans le parc des Ardoisières a marqué une volonté de fédérer les habitants autour d'une mobilité festive et solidaire.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de planification, en cohérence avec les objectifs du SCoT Loire Angers et du PLUi d'Angers Loire Métropole. Elles témoignent d'une volonté politique forte : faire de Trélazé une ville où il fait bon vivre, où chaque déplacement est une opportunité de préserver l'environnement et de renforcer le lien social. En favorisant les mobilités actives, la commune contribue à désenclaver les quartiers, réduire la pollution, et offrir un cadre de vie plus sain et plus agréable – des atouts majeurs pour son attractivité et son rayonnement.

Dans le cadre de sa politique générale, Trélazé poursuit son développement en mettant un accent spécifique et appuyé sur divers secteurs :

- Le quartier de Grand Bellevue, à forte densité de population et d'habitat social, au travers d'une restructuration globale et une volonté de créer des espaces publics intergénérationnels.
- La Quantinière et sa gare ferroviaire apportent aux habitants de Trélazé un accès direct au centre-ville d'Angers et à son tramway. Ce nouveau quartier offre tout l'atout d'une ville, tout en gardant une large part aux espaces verts et naturels.
- La friche industrielle de l'ancienne manufacture d'allumettes, poursuit sa phase de reconversion.



# Le quartier du Grand Bellevue

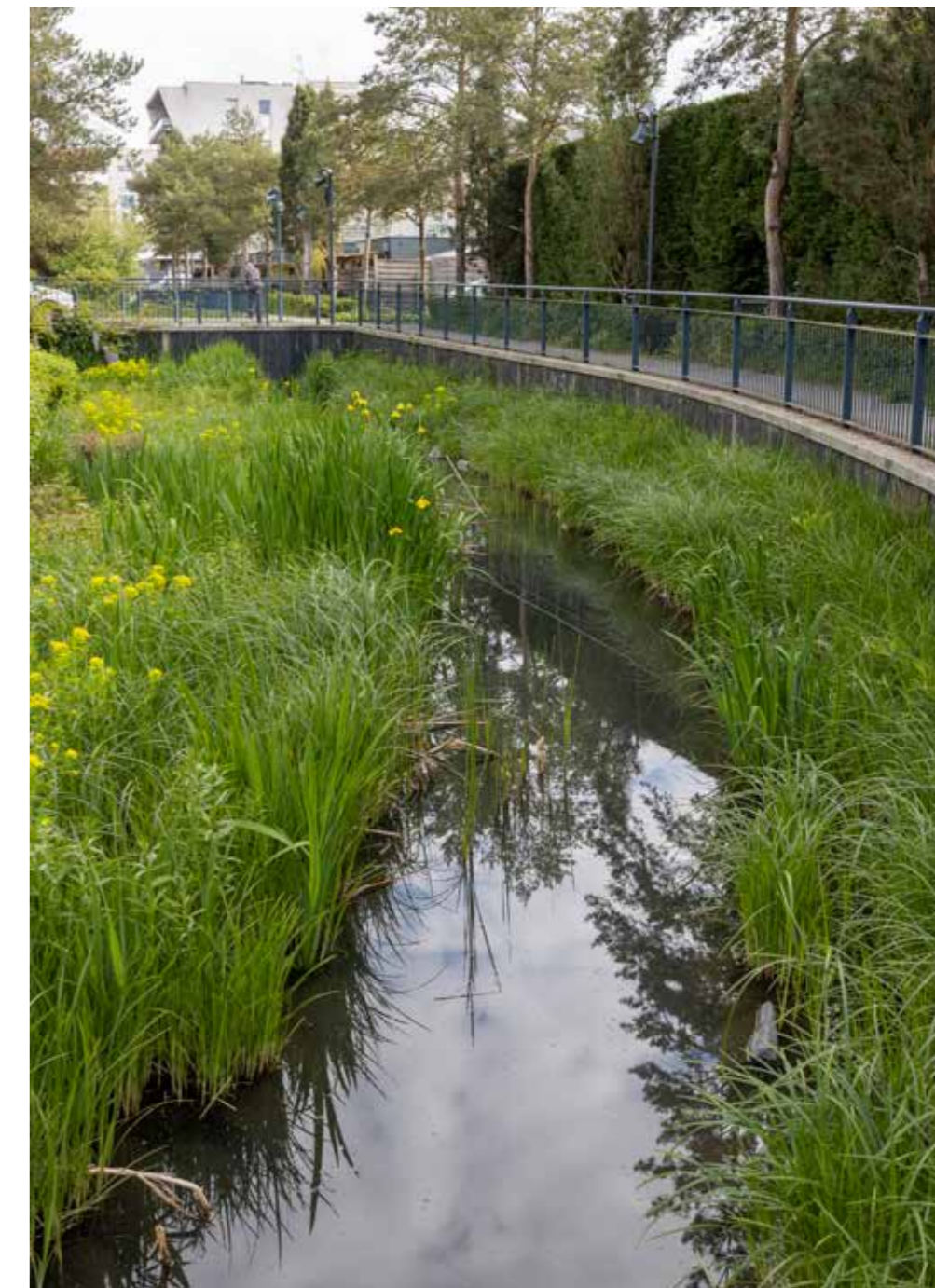


Fruit de l'une des premières Opérations de Renouvellement Urbain labellisée ANRU en France et achevée en 2014, le quartier du Grand Bellevue vit depuis plus de 10 ans dans son décor de verdure. Respectueux de l'environnement par la réflexion menée lors de ses aménagements et grâce à la gestion quotidienne, tant au niveau des espaces verts que de la propreté, l'espace du Grand Bellevue, centre névralgique de ce quartier, est devenu un haut lieu de rencontres intergénérationnelles, offrant un espace de fraîcheur aux habitants.

Pour mémoire, la coulée verte attenant à la place Picasso a obtenu le prix Robert-Buron pour son exemplarité au titre de l'innovation, du développement durable.

Cette dernière, prévue à l'origine comme simple bassin d'orage au titre de la loi sur l'eau, a été façonnée comme un véritable jardin en creux.

L'endroit est devenu l'un des lieux les plus appréciés des résidents : son caractère champêtre ramène de la fraîcheur et de la nature en ville, ce dont les urbains ont de plus en plus besoin.



# Le quartier de la Quantinière



À l'opposé géographiquement du Grand Bellevue, la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de la Quantinière, dont les premiers logements ont été livrés en 2008, finalise son urbanisation selon un développement raisonné et respectueux de l'environnement.

Située au nord-est du territoire trélazéen, la Z.A.C. constitue une très grosse opération d'urbanisation, sans précédent à ce jour dans la commune. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Superficie : 75 hectares.
- Population attendue : 6 000 habitants.
- Nombre de logements 2 300, répartis entre individuels et collectifs, propriétés et locations.
- Liaisons douces : 7 km.

Dès l'origine, en 2006, l'aménagement de ce quartier a été pensé de manière évolutive pour répondre non seulement aux modes de vie mais également aux besoins des habitants, avec en filigrane, un cahier des charges conforme à la réglementation environnementale.

L'approche globale du projet a toujours en effet mis en avant l'idée d'offrir « une vie de quartier urbain » dans un environnement vert,

un cadre de qualité, induisant une proposition large de services de proximité, en vue de réduire les déplacements et ainsi favoriser le respect de l'environnement, le développement durable et l'utilisation des transports en commun.

Concernant l'aménagement des espaces verts relevant du domaine public, la volonté de préserver l'environnement s'est traduit par des actions fortes, à portée quotidienne et à vision au long terme dont :

- La création d'un réseau de noues enherbées et plantées et de plusieurs bassins d'orages entretenus en éco-pâturage.
- La conservation volontaire d'espaces naturels d'origine notamment un espace boisé classé.
- La conservation d'un couloir écologique lié à la présence d'une colonie de chauves-souris et requalification de cet espace en ZNIEF.
- La création d'espaces verts dans l'ensemble du quartier.





Quelques chiffres illustrent parfaitement cette politique de respect, de promotion de l'environnement. Ils placent la Quantinière comme un véritable « poumon vert » en milieu urbain :

- Superficie des espaces verts publics : **12 hectares.**
- Un espace boisé classé de **4,4 hectares.**
- **45 000m<sup>2</sup>** de gazons et prairies urbaines.
- **41 000m<sup>2</sup>** d'espaces plantés.
- **Plus d'un millier** d'arbres mis en place.

Pour répondre à cet esprit de « vie en ville », la municipalité de Trélazé et l'aménageur ont doté le quartier d'équipements structurants : écoles, grande surface alimentaire, commerces de proximité, mais également espaces de loisirs de tous âges tels que des terrains multisports, des aires de jeux, des parcours de santé, l'ensemble développé sur une distance totale de 9 km, des terrains de pétanque, badminton, volley, basket-ball et des tables de tennis de table.

Cette offre de services se situe au cœur même du quartier et, de fait, facilement accessible par un maillage de plusieurs chemins piétons.

En parallèle, la mise en service d'une halte ferroviaire (gare) accompagne le développement urbain raisonné de la ville de Trélazé. Cette dernière s'intègre parfaitement dans la politique de transition écologique pour des transports « propres », non polluants, pour les déplacements « doux », et s'inscrit par conséquent comme une véritable alternative à la voiture. Ainsi, 5 minutes suffisent désormais pour relier Trélazé au centre d'Angers, et à son tramway.



# La manufacture des allumettes en pleine mutation



Plus de quarante ans après sa fermeture, la reconversion urbanistique de l'ancienne manufacture, site emblématique de l'industrie allumettière nationale, d'une superficie de six hectares, a pris une nouvelle dimension et se poursuit encore aujourd'hui.

Propriété du bailleur social Podeliha, le site fait l'objet d'aménagement en zone de logements dans le tissu urbain de la rue Jean Jaurès.

La Ville de Trélazé a élaboré une convention de partenariat avec les services de l'Etat et le bailleur propriétaire du site pour organiser le suivi de la reconversion du site en intégrant une dimension patrimoniale industrielle particulière liée à l'activité des Allumettes et une dimension environnementale dans l'aménagement des espaces publics.

Dès la phase d'étude, le choix des matériaux et des végétaux a été réalisé pour qu'ils soient les plus adaptés au site, que ce soit en termes d'usage ou d'entretien. En donnant une grande importance à la végétalisation du site, l'aménageur et la Ville ont tout mis en œuvre pour favoriser et permettre le développement de la biodiversité.

Pour ce programme tenant compte du bâti existant et du développement durable, le bailleur Podeliha s'est vu décerner, tout début 2020, le Grand Prix départemental de l'Architecture, de l'Habitat social et de l'Aménagement.

En parallèle des actions menées dans ces grands secteurs structurants de la commune, l'ensemble des autres quartiers de la ville bénéficie eux aussi d'une attention particulière, notamment dans la plantation d'arbres et la requalification d'aménagements devenus vieillissants.

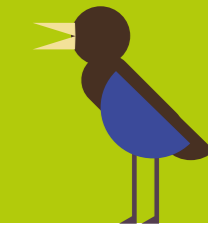
Depuis un peu plus de 25 ans, par une politique municipale forte et dynamique, la ville de Trélazé s'est métamorphosée : urbanisation renouvelée, remodelée, quartiers désenclavés, réunifiés. Elle s'est développée et continue de le faire de manière harmonieuse, en trouvant un bel équilibre entre une urbanisation raisonnée d'un côté, et le milieu naturel de l'autre, tenant compte de deux notions fortes : développement durable et respect de l'environnement.

Fruit de cette politique globale, la ville est intégrée au classement national du label "Ville où il fait bon vivre". Trélazé figure au premier rang de sa strate dans le département et à la 32<sup>e</sup> place au niveau National pour les villes de 10.000 à 20.000 habitants.





# Trelazé :



— Une politique  
environnementale  
et sociale engagée

# Une démarche municipale



Depuis plus de 15 ans maintenant, la volonté politique est bien là, et appuyée. Soucieuse de questions relatives au respect de l'environnement et au développement durable, l'équipe municipale accompagnée des services a engagé une politique forte et une démarche écoresponsable visible au quotidien et dans l'ensemble de la ville.

L'idée principale consiste bien évidemment à participer à la préservation de l'environnement des Trélazéens d'aujourd'hui, et plus généralement à long terme pour les générations à venir.

Ces nouvelles pratiques sont en permanence accompagnées « pédagogiquement » par les élus(es) et les services auprès de la population. Information et sensibilisation sont devenues leurs maîtres-mots quant à l'enjeu du développement durable dans la gestion du paysage de la ville.

Aujourd'hui, la mise en œuvre de cette politique se traduit de plusieurs manières par des méthodes de travail repensées et adaptées par les collaborateurs du service des espaces verts :

- Stratégie de fleurissement repensée.
- Gestion durable des espaces verts.
- Réflexion sur la gestion de l'eau dans un but d'économie renforcée.
- Gestion et préservation du patrimoine arboré.
- Aménagement en faveur de la biodiversité.
- Développement des ilots de fraîcheurs.

L'ensemble de cette dynamique « politico-technique » offre un résultat sur le terrain avec de nouvelles formes d'esthétisme paysager, de plus en plus appréciées, et bien loin du jardin classique taillé au cordeau.



# Une démarche sociale

## 2-1 | Le jardin partagé sur le parc Jean-Gueguen

Une idée commune, une envie partagée sont à l'origine du projet et émanent des différents utilisateurs du centre Jean-Gueguen, avec pour chacun, des raisons et des objectifs propres. D'abord, pour les gestionnaires de l'entité, qui compte à la fois un centre de loisirs et un centre social, le projet revêt plusieurs finalités :

- Conforter la démarche globale du centre, axée sur l'environnement et le développement durable mené par la Ville. Le projet fait suite aux actions déjà entreprises : tri, compostage.
- Créer un lieu d'expérimentation, d'innovation, de convivialité.
- Fédérer les différents acteurs du territoire en créant les conditions favorables aux échanges, aux rencontres, au lien social, avec un volet intergénérationnel affirmé.
- Valoriser le parc Jean-Gueguen, peu connu des habitants du quartier (hors tissu associatif) et leur permettre, pour ceux qui sont dépourvus de jardin, de pratiquer une activité commune.
- Sensibiliser les enfants qui fréquentent le centre de loisirs : le jardin est considéré comme un support d'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Sensibiliser enfants et adultes à avoir une alimentation saine, avec des légumes de saison.
- Développer un partenariat avec le service Espaces verts pour des conseils quant à l'entretien du jardin selon les normes et des pratiques respectueuses de l'environnement, telles l'utilisation du compost ou la récupération de l'eau et la mise en place de prairie afin de favoriser la biodiversité.

Pour les habitants ensuite qui fréquentent le centre, et notamment ceux en situation d'isolement, le projet permet le partage d'une activité conviviale.

En parallèle, il est mis en place plusieurs ateliers connexes, qui participent à la mise en avant du respect de l'environnement et du développement durable :

- Ateliers créatifs : confection et fabrication d'étiquettes, d'épouvantails ou de moulins à vent.
- Ateliers culinaires avec la confection de plats à partir des récoltes, et repas partagés entre les participants.
- Échanges de pratiques et de connaissances sur la biodiversité, les différentes méthodes de plantation, les bonnes associations au potager, la rotation des cultures, etc.



## 2-2 | Le jardin « cultive et partage »



Sensible à la situation des personnes sans domiciles fixes et en grande précarité à Angers, l'association « Cultive et Partage » cultive, sur un terrain communal, des légumes pour ensuite les cuisiner et confectionner des repas. Ces derniers sont distribués par une équipe de maraudeurs.

Aujourd'hui cette aventure s'est développée grâce aux bénévoles qui viennent aider au jardin, aux dons de divers partenaires privés et publics.

Toute cette équipe s'emploie à respecter les valeurs écologiques de la municipalité et des citoyens de Trélazé.

Au travers de ce projet porté par un collectif dynamique, les élus (es) souhaitent montrer qu'il est possible de valoriser à la fois des actions solidaires au-delà des frontières de sa ville, de promouvoir le respect de la nature et surtout recréer du lien social autour d'un jardin. Depuis 2025, en partenariat avec le ville, deux ruches appartenant au rucher communal ont été installées sur le site afin d'offrir un petit coup de pouce pour la pollinisation.

Et qui sait, cette expérience permettra peut-être dans un futur proche, de créer d'autres jardins solidaires.



## 2-3 | Les Trélazé Day

Depuis plusieurs années, les actions citoyennes menées autour des Trélazé Day renforcent une dynamique sociale et environnementale portée par une forte volonté politique. Ces journées de ramassage de déchets, organisées selon des créneaux adaptés, mobilisent un large réseau de partenaires : bénévoles du Festival, club Développement Durable du collège Jean-Rostand, collectif d'habitants accompagné par Léo Lagrange Animation, associations telles que Terangagée France ou Alternatri.

Le collectif d'habitants a d'ailleurs souhaité faire évoluer le format en proposant une variante alliant parcours de marche et action utile pour l'environnement, permettant d'associer bien-être, mobilité douce et protection du cadre de vie. Parmi les temps forts, la journée du 19 septembre 2024, organisée avec le collège Jean-Rostand, a marqué un tournant : forte mobilisation des élèves, travail pédagogique sur le tri et la réduction des déchets, action de terrain encadrée par des enseignants et animateurs, valorisant la transmission, l'éducation à l'environnement et l'implication de la jeunesse.

Ces actions, auxquelles s'ajoutent des opérations menées avec les habitants et associations, ont permis des collectes significatives et une sensibilisation élargie à la propreté urbaine.



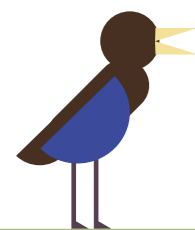
## 2-4 | Le budget participatif



Le budget participatif, lancé à Trélazé en 2021, constitue l'un des dispositifs majeurs d'implication citoyenne permettant aux habitants, dès l'âge de 11 ans, de proposer, voter puis concrétiser des projets améliorant durablement leur cadre de vie.

Doté d'une enveloppe de 100 000 €, tous les 2 ans, il a permis la réalisation de plusieurs équipements valorisant les espaces publics : installation d'un panier de basket au city-stade de La Maraîchère (2025) et création d'un skate park (2025), tous deux devenus des lieux de rencontre favorisant l'activité physique, la convivialité et la mixité sociale.

Cette dynamique se poursuit avec des projets en cours tels que la création d'un parcours de disc golf, activité sportive de plein air, intergénérationnelle et respectueuse de l'environnement, ou encore la végétalisation de la place des Tellières afin d'y introduire massifs plantés et micro-forêt urbaine, améliorant le confort thermique, la biodiversité et la qualité paysagère.



## 2-5 | Les composteurs collectifs

Dans la continuité de la transition écologique engagée sur le territoire, la Ville de Trélazé accélère le déploiement de composteurs sur le domaine public, en partenariat avec Angers Loire Métropole (ALM) et l'association Label Verte.

### Un engagement renforcé pour la gestion des biodéchets

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer des solutions permettant aux habitants de trier leurs biodéchets à la source. ALM accompagne cette dynamique en proposant différentes formes de compostages adaptés aux types d'habitat : compostage individuel, partagé en pied d'immeuble ou de quartier, et lombricompostage. L'objectif est de rendre ce geste accessible à tous, même en zones d'habitat dense.

Dans ce contexte, Trélazé multiplie l'installation de composteurs ouverts au public, notamment dans les quartiers où les habitants ne disposent pas d'un espace extérieur.

La contribution de Label Verte : expertise et accompagnement



Partenaire incontournable du compostage partagé depuis 2009, Label Verte joue un rôle clé à Trélazé. L'association intervient pour l'étude de faisabilité, l'installation du matériel, l'information des usagers et le suivi du bon fonctionnement des sites. Les composteurs installés sont en bois, adaptés au nombre de foyers, et toujours équipés d'un bac d'apport et d'un bac de maturation, garantissant un compost de qualité.

Des animations et visites de suivi continuent également de sensibiliser les habitants aux bons gestes, comme lors des permanences et rencontres pédagogiques organisées sur le territoire.

### Une dynamique déjà visible sur le terrain

Plusieurs installations témoignent de cette volonté de mailler progressivement toute la ville. Aujourd'hui plus d'une dizaine de sites ont été mis à disposition des habitants, et, pour 2026, de nouveaux points d'apport de biodéchets continueront d'être installés à la demande des habitants et de la collectivité, illustrant l'intérêt croissant du public pour ce dispositif.

### Un projet au service de l'autonomie et de l'écologie de proximité

Le déploiement des composteurs sur le domaine public à Trélazé poursuit plusieurs objectifs :

- Réduire de 30 % la quantité de déchets dans les ordures ménagères grâce au compostage, comme le rappelle le guide diffusé par ALM.
- Créer de nouveaux espaces de pratique écologique dans les quartiers.
- Accompagner les habitants dans la montée en compétence vers des gestes durables.
- Produire un compost local.



3

# Un travail avec des acteurs économiques locaux



Dans le cadre de sa politique d'achats écoresponsable, la Ville de Trélazé attache une attention et une volonté particulières aux fournisseurs qui sont engagés dans le respect de l'environnement et du développement durable.

Tout en tenant compte strictement de la réglementation en vigueur sur la commande publique, Trélazé privilégie les approvisionnements de proximité. Ce principe prévaut pour tous types de végétaux (vivaces, annuelles, bisannuelles, arbres, arbustes) et même pour les terreaux.

Concrètement, 100% des végétaux proviennent de producteurs dont les établissements horticoles et les pépinières sont situés dans le département du Maine-et-Loire et pour une majorité se trouvant dans un rayon inférieur à 5 kilomètres de Trélazé.

Parmi ces fournisseurs, et par volonté politique d'intégrer un volet social, un tiers des plantes annuelles et bisannuelles est issu des Restos du Cœur dans le cadre des chantiers d'insertion.

De plus 70% de la production de fleurs proviennent d'un horticulteur labellisé « Plante bleue », certification qui, depuis 2011, identifie les professionnels de la production végétale engagés dans une démarche sociale et respectueuse de l'environnement.

# Une démarche sociale

Dans le cadre de sa politique volontariste, respectueuse de l'environnement et du développement durable, la Ville de Trélazé élargit progressivement sa palette d'actions sur la thématique de la biodiversité. Certaines sont opérationnelles depuis plusieurs années, tandis que d'autres, sont engagées récemment ou le seront dans les mois et années à venir.

## 4-1 | Les prairies urbaines

Depuis plusieurs années, le parti a été pris de transformer certains espaces engazonnés en prairies urbaines pour favoriser la biodiversité au cœur des quartiers. Répartis dans l'ensemble du territoire communal, ces espaces ont été sélectionnés non seulement selon leur utilisation par les habitants mais également par la présence d'arbres pour y installer des nichoirs.

De la Chevalerie au Perreyeux, les prairies urbaines fleurissent l'ensemble des espaces publics de la ville et se multiplient chaque année.

L'aménagement de ces prairies urbaines revêt plusieurs finalités :

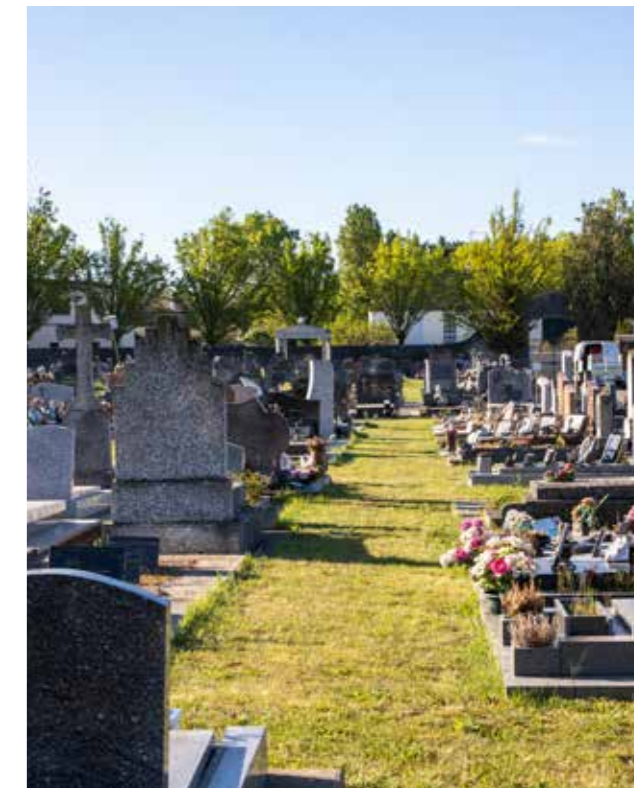
- Favoriser bien évidemment le développement de la biodiversité, qu'il s'agisse de la faune ou de la flore.
- Protéger le développement des arbres et renforcer leur présence avec de nouvelles plantations.
- Diminuer le nombre de tontes, avec pour conséquences, une réduction de déchets verts, de dépenses en carburant et donc de la pollution : « moins d'herbe coupée = nature préservée » comme l'indiquent les panneaux signalétiques installés dans les prairies urbaines pour sensibiliser habitants, promeneurs, visiteurs.



## 4-2 | La végétalisation du cimetière

Lieu de mémoire, le cimetière a fait l'objet de travaux de végétalisation et d'amélioration de son accessibilité, notamment aux personnes à mobilité (P.M.R.) réduite et de végétalisation. L'opération s'est déclinée à travers plusieurs aspects :

- La politique zéro phyto engagée par l'équipe municipale bien avant la mise en place des lois en vigueur à ce jour.
- L'aménagement d'allées enrobées permet un accès plus aisé aux P.M.R. et l'installation de bancs supplémentaires favorise le recueillement.
- L'enherbement de l'ensemble des allées sablées, d'un mélange de gazon spécial terrain sec, afin de donner un aspect bien plus végétal.
- La mise en œuvre d'un espace expérimental avec la plantation de vivaces en inter tombes.
- Et enfin le recrutement d'un agent d'entretien dédié au cimetière afin d'avoir un entretien quotidien et ainsi offrir un lieu des plus respectueux.



## 4-3 | La gestion du patrimoine arboré



L'arbre, et cela n'est plus à démontrer, offre de nombreux bienfaits à l'Homme et joue un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique. Il permet de capter le carbone présent dans l'atmosphère, il est un support pour la biodiversité ordinaire en offrant des habitats essentiels à une multitude d'espèces animales et végétales, il rafraîchit l'air et contribue à la qualité du cadre de vie. Dans un contexte où les périodes de fortes chaleurs augmentent en fréquence, en durée et en intensité, il joue un rôle précieux pour procurer de la fraîcheur aux habitants et adapter nos villes à l'avenir. Il est donc essentiel de préserver et de développer l'arbre partout où cela est permis.

Fort de ce constat, en 2019, la Ville de Trélazé, en partenariat avec l'association ADDULT (Association pour le développement durable Loire Trélazé) et l'Université d'Angers, a financé et accompagné un inventaire des arbres remarquables et arbres dans l'espace public de la ville.

Cet inventaire avait pour but de mieux connaître la richesse du patrimoine arboré de la ville afin de mieux la protéger et préserver ainsi notre environnement.

Afin de mener à bien cette action, l'association ADDULT a été accompagnée, soutenue financièrement et techniquement par la Ville de Trélazé et a noué un partenariat avec l'Université d'Angers. Dans ce cadre, quatre étudiants inscrits en Master de Géographie Paysage Environnement Participation Société ont dressé, un inventaire des arbres présents, sur l'espace public (hors parcs), dans l'ensemble des quartiers urbanisés de Trélazé.



L'inventaire, élaboré avec méthodologie de critères et exhaustivité, livre des résultats chiffrés précis :

- **4 598** arbres.
- **118** essences.
- **11** arbres par hectare urbanisé.
- **94%** d'arbres caducs.

Dans le cadre de cette étude globale, plusieurs arbres remarquables ont été recensés. Cette classification relève de plusieurs critères : situation, essence, rareté, âge gabarit, valeur paysagère, écologique et patrimoniale. À la suite de ce classement, un parcours des arbres remarquables a vu le jour en 2022 offrant ainsi aux promeneurs la possibilité de découvrir ou redécouvrir une partie du patrimoine végétal de la ville.

Cette étude sera évolutive et se veut un moyen d'aide à la gestion du patrimoine arboré de la ville, en termes de protection, de plantation, de valorisation. Dans cette perspective, la base de données informatiques issue de cet inventaire est devenue aujourd'hui un outil indispensable pour le service des Espaces verts de la Ville.

Fort de ce constat, la municipalité a fait le choix d'un programme de plantations d'arbres ambitieux.

L'opération, échelonnée sur plusieurs années, s'inscrit dans la continuité des actions de la Ville quant à son engagement écoresponsable ; elle tient compte également du contexte de réchauffement climatique global : en zone urbaine, planter des arbres, véritables régulateurs thermiques, favorise une baisse de la température et améliore donc le cadre de vie.

Aux 4 598 arbres recensés par les étudiants de l'Université d'Angers en 2019, s'ajoutent près de 1000 arbres supplémentaires plantés depuis en micro-forêt.

Le service espaces verts s'appuie également sur la cartographie réalisée lors de l'inventaire afin d'avoir une vision globale et d'identifier les zones de la ville où la présence de l'arbre peut être nécessaire. Fort de cette analyse, le service favorise aujourd'hui les espaces de jeux, les lieux de rassemblements et les sites structurants le paysage de la ville.

Le choix a été fait de planter des arbres ayant la capacité de supporter le changement climatique sans oublier les notions mellifères et nourricières pour la faune, planter en isolé ou en bosquets, à feuillage persistant ou caduc, de hauteur différente et ce, pour favoriser la biodiversité.

Depuis 2024, et la refonte des compétences de la voirie, la collectivité, au travers de ses services techniques, travaille étroitement avec Angers Loire Métropole (ALM) devenu propriétaire de l'ensemble du patrimoine arboré situé en accompagnement de chaussée. En 2025, une charte de l'arbre communautaire a vu le jour pour donner suite à un groupe de travail dont certains agents de la Ville ont largement participé. La Ville de Trélazé consciente de l'importance d'une telle charte souhaite pour 2026 écrire son propre document afin d'élargir celui d'ALM à l'ensemble de son patrimoine arboré dans le but d'affirmer son engagement à reconnaître, valoriser et promouvoir les multiples bienfaits que les arbres apportent à notre société. Les arbres ne sont pas seulement des éléments d'ornements de nos paysages, ils sont les piliers fondamentaux de notre écosystème et de notre bien-être collectif.

En parallèle de ce large programme, la ville a à cœur de préserver les espaces boisés de son territoire, notamment pour le bois de la Quantinière, le service espaces verts s'est rapproché de l'ONF afin d'établir un diagnostic dans le but de mettre en œuvre un plan de gestion globale du site.

Cette étude permet aujourd'hui d'avoir une feuille de route pour le suivi, l'entretien et la valorisation de cet espace et pour une meilleure sensibilisation à la gestion d'un bois. De plus, l'ensemble du service a bénéficié d'une formation organisée avec l'ONF dont le but était de comprendre le fonctionnement d'un bois et d'appréhender de nouvelles réflexions concernant le choix des arbres à planter au vu des changements climatiques.

En plus de toute l'importance apportée à nos arbres, le service espaces verts porte un œil attentif à la végétation arboricole spontanée, dès qu'un jeune arbre est repéré, l'agent en charge du patrimoine arboré analyse son environnement. S'il est possible de le garder, il est alors identifié, protégé, et suivi afin qu'il puisse se développer dans les meilleures conditions possibles.

Au travers de sa politique visant à mettre l'arbre au cœur de ville, Trélazé voit aujourd'hui sa canopée recouvrir une grande partie de son territoire. À la suite des études d'Angers Loire Métropole elle recouvre près de 35% de la commune soit 4.5 km<sup>2</sup>, et 18% de la zone urbaine. D'après ces chiffres la canopée trélazéenne est supérieure à la moyenne du territoire de la métropole.





## 4-4 | Les micro-forêts urbaines

Basée sur la méthode Miyawaki, botaniste japonais expert en écologie, des micro-forêts ont été implantées dans trois secteurs depuis 2021.

La micro-forêt vise des objectifs et procure des avantages majeurs : elle favorise la biodiversité de manière exponentielle. Des études montrent en effet que celle-ci est multipliée par cent par rapport aux forêts classiques. Ce développement fort de la biodiversité résulte d'une plantation trente fois plus dense, avec de nombreuses essences qui interagissent. Dans une micro-forêt, on trouve aussi bien des arbustes que des grands arbres pour une occupation optimale de l'espace horizontal et vertical et ainsi disposer d'un grand volume de stockage de carbone.

Elle procure un meilleur cadre de vie : dépollution de l'air, rafraîchissement urbain, les arbres jouant leur rôle de régulateur thermique ; réduction sonore et de la poussière.

Elle pousse très vite grâce à l'interaction et aux synergies entre les différents végétaux. Le boisement est dix fois plus rapide qu'une forêt classique.

Elle ne nécessite qu'une très faible intervention humaine car l'écosystème stable et résistant, se régénérant de lui-même, spontanément.

Afin de sensibiliser les plus jeunes sur l'importance des arbres en ville, plusieurs interventions ont eu lieu au sein de diverses classes de maternelle et de primaire. La sensibilisation s'est poursuivie sur le terrain avec quelques enfants, enseignants et parents accompagnants et cela dans un but commun : améliorer le cadre de vie des Trélazéens.





## 4-5 | Les nichoirs

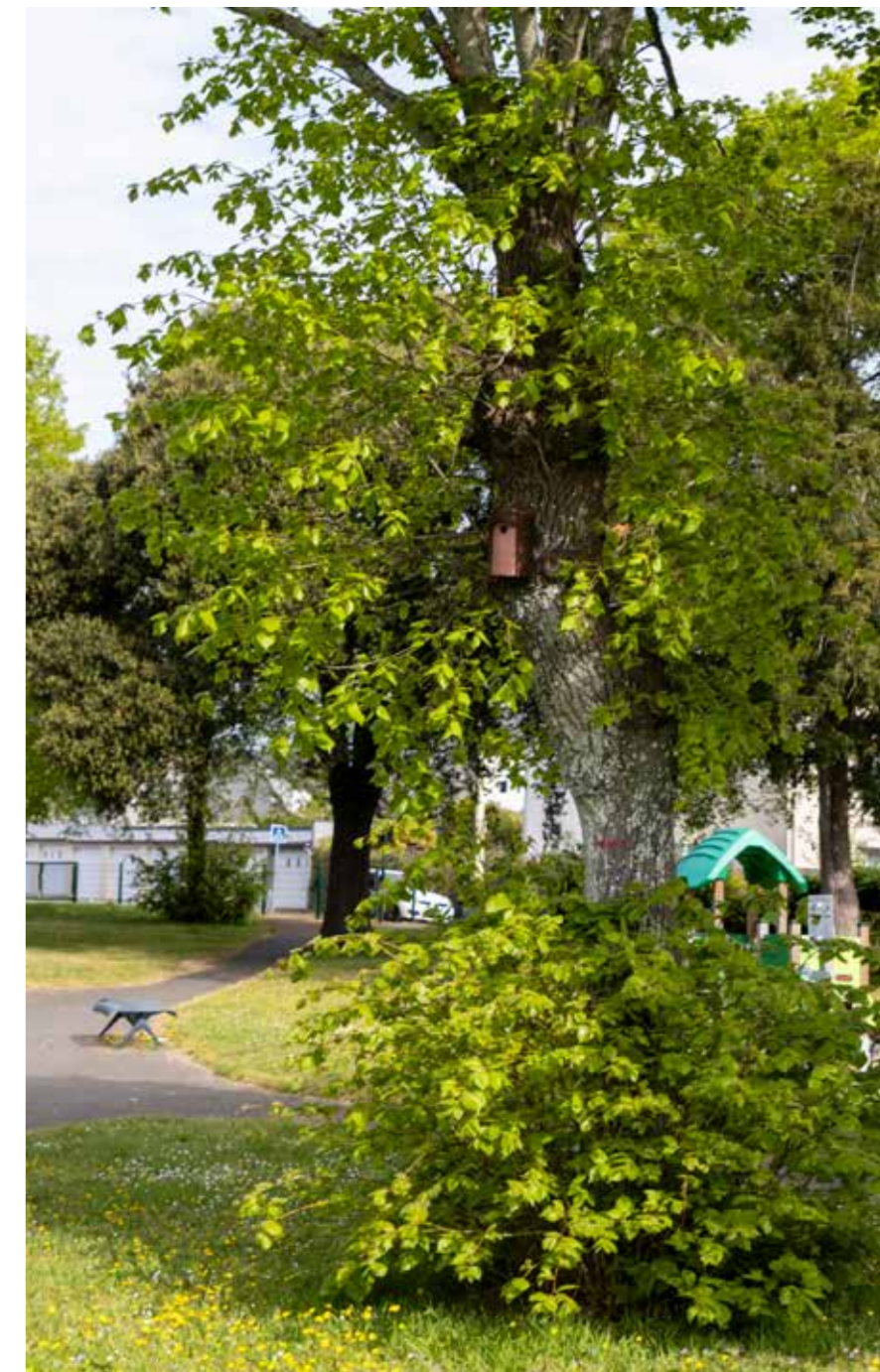
Face à la raréfaction des abris naturels dans lesquels les oiseaux nidifient, et en vue de participer à leur préservation, la Ville de Trélazé a mis en place des nichoirs dans différents secteurs de Trélazé : rond-point des Perreyeux, parc du Vissoir, parc Jean-Guéguen, etc. Au nombre de soixante-huit actuellement, confectionnés par les services de la Ville pour ceux en bois, ou achetés localement pour ceux en béton et bois, ils sont aujourd'hui tous occupés par des Mésanges bleues ou charbonnières, des Sittelles, des Rouges-gorges et Rouges-queues et des Chouettes.

En complément des nichoirs à chauves-souris et des maisons à écureuils ont été installés dans le parc du Vissoir et le bois de la Quantinière. Lors de certain abatage, dès que cela est possible, le service technique privilégie le maintien des souches afin de préserver d'éventuelles niches écologiques, identifiées par une tête de chamois (pictogramme ONF)

Outre qu'ils constituent un refuge précieux pour La protection et la préservation des oiseaux et des mammifères, ces nichoirs ont d'autres utilités :

- Un volet pédagogique pour apprendre le respect de l'environnement aux enfants.
- Un volet auxiliaire, les oiseaux se nourrissent d'insectes nuisibles et de ravageurs. Pour exemple les mésanges mangent les chenilles processionnaires du pin.

Chaque année, l'installation de nichoirs supplémentaires est programmée, notamment dans des secteurs qui en sont actuellement peu pourvus et ce, afin d'offrir sur l'ensemble du territoire urbain de la ville un refuge potentiel aux oiseaux.



## 4-6 | Le plan d'eau du parc du Vissoir

Lors de son installation en 2019, il s'agissait de la deuxième implantation d'une frayère urbaine hors cours d'eau, à l'échelle nationale.

Pour ce projet, la Ville de Trélazé s'est rapprochée, par voie de convention, de l'association locale de pêche « la Perche trélazéenne », gestionnaire du plan d'eau au sein du parc du Vissoir et de la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique, afin de mettre en œuvre le schéma national de développement du loisir pêche.

Les travaux ont porté sur les aménagements suivants :

- Implantation d'une frayère à brochets sur la zone humide du parc.
- Aménagement d'un poste de pêche sécurisé incluant un ponton PMR et d'un car port pour les enfants avec l'ouverture d'une école de pêche.

Par ces aménagements, le plan d'eau du Vissoir devient un lieu familial, proposant un développement de la pêche comme une activité de loisir et permet à la Ville de Trélazé de disposer du label « Parcours famille » pour tout le site du Vissoir.

Afin de limiter l'impact humain lié au programme d'entretien de la frayère, la Ville de Trélazé a fait appel à de nouveaux agents espaces verts.

L'objectif, dans la gestion de cette zone, est de limiter l'action humaine pour favoriser la biodiversité et la préservation du milieu et ainsi permettre le frai des brochets.

Comme dans les alpages, où l'on voit fleurir de nombreuses espèces de plantes, on a redécouvert sur le site de la frayère de nombreuses iris et le retour d'insectes tels que les libellules.



## 4-7 | L'éco-pâturage

Le conseil municipal et les équipes d'agents ont, depuis plusieurs années, mis en place différents sites dédiés à l'éco-pâturage.

Le but premier est de limiter l'action humaine sur des espaces difficiles d'entretien tels que les bassins d'orages, les talus, certains milieux à préserver comme la frayère et même au cœur d'une centre de loisirs afin de sensibiliser les enfants à la préservation de leur environnement.

Aujourd'hui, une vingtaine de moutons de race Solognots vient prêter main forte aux services techniques pour l'entretien de cinq sites différents.

Leur apparition au cœur de notre ville a créé une véritable émulation chez les habitants offrant ainsi de nouveaux espaces de convivialité et de lien social autour des enclos.

En octobre 2025 afin d'expliquer notre démarche environnementale auprès des habitants, la ville a organisé sa seconde transhumance sur la ville.

Le départ de cet événement avait été fixé au centre de loisirs Jean-Gueguen avec démonstration de chiens de troupeau par notre berger. Ensuite, le troupeau de moutons a été guidé sur 4 km vers la frayère afin d'entretenir cet espace, suivi par un peu plus d'une centaine de marcheurs.

En parallèle, le service éducation a mis en place un concours de dessin ayant pour thème Le Petit Prince et le thème « Dessine-moi un mouton », auquel près 130 enfants fréquentant le centre de loisirs ont participé.

À la fin de cet après-midi en compagnie de la cinquantaine de moutons ayant traversé une partie de la ville, les lauréats ont reçu l'œuvre de Saint-Exupéry ainsi qu'un ouvrage sur la transhumance.

Ce moment festif et instructif a permis à la municipalité d'affirmer ses engagements pour la nature et la conservation de la biodiversité.





## 4-8 | Le rucher communal

Il est né du premier budget participatif en 2022, avec la mise en place de deux ruches au cœur d'un enclos fermé. Ces ruches offrent, grâce à quelques ouvertures dans le bois, une vision sur le va et vient des abeilles tout au long de l'année.

Afin de compléter l'attractivité du site, divers panneaux informatifs et éducatifs avaient aussi été mis en place, permettant ainsi l'organisation d'événements autour de l'abeille de la biodiversité.

Depuis sa création, le rucher communal a bien évolué. Aujourd'hui, il compte six ruches réparties dans le territoire : deux aux Anciennes Ecuries, site de la première installation ; deux au niveau des services techniques ; les deux dernières installées ont pris place au sein du jardin « cultive et partage ».

Outre l'intérêt environnemental qu'apporte le rucher communal, la ville profite du miel récolté pour renforcer le lien social avec l'aide des différentes structures présentes dans la ville, telle que la résidence autonomie des Toits Bleus qui, suite au don de pots de miel issu de la production du rucher, a organisé un atelier expliquant le « comment du pourquoi » une ruche à Trélazé. Une dégustation était proposée pour éveiller les papilles et répondre aux questions.

### Les Trélazéens engagés dans la lutte contre le frelon asiatique

En parallèle de son rucher, la collectivité au travers de son service espaces verts avec la participation de l'ASAD 49 (Association sanitaire apicole départementale de Maine-et-Loire) a proposé aux habitants de l'accompagner dans son action contre le frelon asiatique en participant au piégeage des reines fondatrices. Pour cette année 2026, près de 70 pièges ont pu être mis en place dans les jardins de Trélazéens, complétant ainsi les 30 installés dans certains sites publics, et ce afin de poursuivre le travail déjà entamé depuis plusieurs années dans la gestion des nids de ce nuisible.



### Les Trélazéens engagés dans la lutte contre le moustique tigre

La Ville de Trélazé s'annonce en précurseur en ce début d'année 2026. C'est la ville pilote des 29 communes d'Angers Loire Métropole et la seule commune de France au nord de la Loire à s'engager ainsi dans la lutte contre le moustique tigre (l'*Aedes Albopictus*), présent de mars à novembre. La démarche répond aux demandes croissantes d'habitants de plus en plus incommodés par ce moustique, au point de désertifier les espaces extérieurs qu'ils soient privés ou publics.

L'enjeu porté par la Ville est triple : réduire les nuisances dues à cet insecte, limiter l'impact sur la qualité de vie, et, restreindre les risques sanitaires, de la démangeaison au vecteur de transmission de la Dengue ou du Chikungunya.

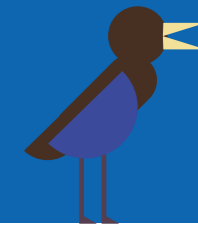
La Ville s'associe à la société Rentokil pour lutter. Une lutte qui passe par les habitants eux-mêmes, les foyers humides étant très souvent dans des espaces privés (jardins, terrasses, balcons). Deux méthodes sont employées, une biologique, une mécanique.

À date (mi-avril), les Trélazéens sont dans la phase d'information par les différents canaux de la collectivité, avant d'être impliqués. Le côté précurseur de la Ville de Trélazé a été tout de suite souligné par France 3 Ouest, qui a diffusé un reportage dans sa tranche 19 h-20 h du 15 avril 2026.





# Trélazé :



— Des projets pour  
une ville verte et  
résiliente

# Lutte pour les ilots de fraîcheur

La végétalisation est désormais clairement identifiée comme un outil indispensable pour atténuer les effets du changement climatique au cœur des villes. Toutefois, pour faire face aux phénomènes des îlots de chaleur, végétaliser ne s'improvise pas. C'est pourtant dès maintenant qu'il faut planter pour rafraîchir la ville de 2050.

Les changements d'habitudes en matière de gestion des espaces verts de la ville ont connu une forte montée en puissance ces dernières années, au profit de nouveaux modes de gestion favorisant la biodiversité et le bien-être des utilisateurs.

Afin de poursuivre la politique environnementale engagée par le conseil municipal, le service espaces verts poursuit son programme en faveur de la végétalisation et la désimperméabilisation de la ville.

L'un des premiers sites choisis a été le parvis de l'Hôtel-de-Ville qui, jusqu'en 2023, était 100% minéral. Le but du projet était d'apporter un maximum de végétal dans le site afin de déminéraliser et de créer des zones d'ombre pour que, dans les années à venir, ce site devienne un lieu de rencontre et de vie pour les habitants du bourg. En parallèle ce site est devenu la vitrine d'une volonté politique dirigée vers la création d'ilots de fraîcheur.

Le principe du projet était :

- De planter des arbres en harmonie avec les diverses essences déjà présentes dans le site, tout en gardant l'esprit du bâtiment.
- D'utiliser des plantes vivaces et arbustives au pied des arbres permettant de diminuer encore plus les espaces minéraux, ainsi les surfaces végétalisées offriront une certaine fraîcheur.



Afin de favoriser l'accès à l'Hôtel de Ville par des transports doux ; des installations ont été repensées. La base de parkings à vélo a été traitée de la même façon que le pied des arbres, avec des plantes résistant au piétinement ponctuel.

Pour finir l'aménagement du site et offrir un espace ombragé le plus rapidement possible, une voile d'ombrage et un nouveau mobilier urbain ont été installés sur cette esplanade.

Le second concerne l'espace du Grand Bellevue, ce site au cœur d'un quartier prioritaire doit devenir un lieu de vie pour les habitants, leur permettant ainsi de quitter leur appartement vers un espace accueillant, offrant à la fois de multiples activités et un peu de fraîcheur lors des journées chaudes. Mais après plusieurs étés, il est apparu que le site manquait d'ombre lors des journées les plus chaudes et que les habitants du quartier ne pouvaient quitter leur appartement qu'en fin de journée pour profiter de l'endroit.

Le principe du projet était :

- De replanter un maximum d'arbres afin de créer de véritables îlots de fraîcheur sur cet espace et ainsi compléter le travail déjà initié.
- D'augmenter l'attractivité du parc en y installant des voiles d'ombrages et divers mobiliers urbains dont des tables de pique-nique PMR.

Pour créer un espace ombragé et végétalisé, trois pergolas ont été montées afin d'offrir des espaces de rencontres et de convivialité





### La place Gabriel-Péri, un cœur de vie réinventé

Située au centre de Trélazé, la place Gabriel-Péri s'impose comme un lieu emblématique de la vie sociale, longtemps espace polyvalent accueillant marché, brocantes et autres manifestations. En 2024, elle a fait l'objet d'une vaste opération de requalification destinée à la rendre plus accueillante, plus verte et mieux adaptée aux usages actuels.

Le projet de transformation de la place Gabriel-Péri s'inscrit dans une volonté municipale de revaloriser ce cœur urbain stratégique.

Les grands principes d'aménagement étaient de repenser les 4500m<sup>2</sup> de cette place minérale au travers d'un aménagement visant à offrir un espace plus agréable et fonctionnel tout en s'inscrivant dans une dynamique de renaturation des espaces urbains.

Ce but fut atteint par :

- La création d'un espace modulable, capable d'accueillir autant le marché hebdomadaire que des événements festifs ;
- Une forte végétalisation, celle des trottoirs, un square arboré et une désimperméabilisation des sols ;
- Une meilleure gestion des circulations et du stationnement, afin d'harmoniser l'usage de l'espace public.

L'inauguration officielle en octobre 2024 a marqué un tournant dans l'histoire de la place. Cette réhabilitation s'est également inscrite dans la tradition locale : la célèbre Fête de Malaquais, vieille de 130 ans, a pu s'y installer dans sa version rénovée, grâce à une collaboration étroite entre la municipalité, les forains et les associations locales.

Plus qu'un simple espace public, la place Gabriel-Péri est aujourd'hui un symbole du vivre ensemble, de la modernisation raisonnée et du dynamisme communal. Pensée pour conjuguer traditions locales et nouveaux usages, elle est devenue un espace de rencontres, de détente et d'animations au cœur de la ville. Avec son marché revitalisé, ses aménagements paysagers et son rôle central dans les festivités trélazéennes, la place Gabriel-Péri confirme son statut de véritable carrefour de vie pour les habitants.



# Végétalisation des cours d'écoles



Dans cette continuité, la Ville de Trélazé mène une démarche de modification des cours d'école. Le programme permettra, à terme, de transformer l'ensemble des groupes scolaires en y apportant un peu plus de nature.

Afin de protéger les enfants de l'effet « îlot de chaleur », mais aussi de les reconnecter à la nature l'opération « la nature dans la cour » vise à désimpermeabiliser et végétaliser les cours d'écoles

Ludiques, rafraichies, mixtes et pédagogiques, ces nouvelles cours permettront à chacun de trouver sa place et faire classe « hors les murs » .

Ces nouvelles cours seront un support de découverte du végétal et du cycle de l'eau. Praticables en toutes saisons et bien plus propices au développement de la motricité, les cours d'écoles deviendront également des lieux pédagogiques pour les enfants.

Au cours de l'été 2025, ce sont les groupes scolaires Maraichère et Aimé-Césaire qui ont vu leurs cours d'écoles se transformer pour la rentrée de septembre.

## 2-1 | L'école de la Maraichère élémentaire

Le projet a fourni un effort particulier pour tirer parti de la qualité de l'existant : un cadre bâti ancien et de beaux tilleuls qui souffrent de sols imperméabilisés. Le travail a donc consisté à creuser généreusement autour des arbres pour retrouver des sols vivants et permettre aux racines d'être au contact de l'eau et de l'air.

Pour créer un effet cocon, une haie haute a été plantée en limite de voirie pour s'isoler du bruit et des mouvements de la rue adjacente.

Enfin, un plateau sportif ouvert au public en dehors des temps scolaires a été largement végétalisé pour améliorer le confort d'usage.



## 2-2 | L'école de la Maraîchère maternelle

Du grand tapis d'enrobé initial, une piste utile pour l'apprentissage du vélo a été conservée. Elle serpente entre des îlots végétalisés animés par des buttes reliées par un parcours en copeaux, ponctué de jeux d'équilibres. L'ensemble forme un paysage ludique à l'échelle des enfants.



## 2-3 | L'école Aimé-Césaire

La cour élémentaire, tout en longueur, était ouverte à la vue sur un axe de circulation, avec son lot de véhicules et de piétons. La première intention a été de créer un cocon protecteur par la plantation d'une haie épaisse. Derrière, une succession de buttes permet de créer des ondulations dans lesquelles s'inscrivent un espace calme avec des tables et un théâtre de verdure. Sous le préau, une grande banquette en bois avec des dossiers permet de s'approprier l'espace avec une grande diversité de postures.

Dans la cour maternelle, un autre paysage ludique a été composé en s'appuyant sur la trame arborée existante. Sous les préaux, des banquettes avec coffres de jeux intégrés, sont utilisés par les enfants comme assise, comme espace de jeux de construction ou comme scène de spectacle.

Pour ces deux groupes scolaires, un parti pris technique innovant a été mis en œuvre : le technosol.

Contrairement aux sols naturels, le technosol est construit volontairement pour répondre à des objectifs précis : végétalisation, gestion de l'eau, amélioration paysagère ou support pour les espaces verts. Sa composition est donc adaptée selon l'usage recherché, ce qui en fait un sol particulièrement flexible.



L'un des premiers atouts du technosol est la valorisation des matériaux recyclés. En réutilisant des déchets issus du BTP, de l'industrie ou du compostage, il limite l'extraction de ressources naturelles et participe à une démarche d'économie circulaire.

En conclusion le technosol est une solution d'avenir pour l'aménagement durable, face aux enjeux de transition écologique et de gestion durable des sols, ce matériel est apparu comme une solution innovante et adaptée à nos projets de végétalisation des cours d'école.

Fort de ces projets réalisés ou à venir, et dans un but de gestion raisonnée de la consommation d'eau, un bassin de récupération des eaux de pluie sur le complexe de la Goducière a été installé avec une réserve de plus de 200 m<sup>3</sup>.

L'eau est devenue un élément de plus en plus indispensable et nous devons la préserver. Le fait d'aménager de nouveaux espaces végétalisés entraîne forcément une étude de la gestion de l'eau et du suivi des plantations.

Grâce à la création de ce bassin, la Ville peut suivre l'arrosage de l'ensemble des arbres plantés et autres végétaux en totale autonomie. De plus, au regard du volume d'eau disponible, le service propreté utilise également cette réserve pour ses balayeuses.



# Des projets en cours pour 2026



Si la collectivité souhaite lutter efficacement contre le changement climatique, il convient de poursuivre cette volonté au travers des actions concrètes et rapides qui, bien que participant à un effort global, doivent répondre aux attentes et aux besoins immédiats des habitants de la ville.

Une grande partie de la construction de la commune s'est façonnée autour de places historiques et emblématiques de la collectivité. Celles-ci sont aujourd'hui encore dominées par de grands espaces favorisant les îlots de chaleur.

C'est pourquoi les élus ont engagé pour 2026 des travaux conséquents pour poursuivre une mutation radicale des espaces publics.

Désartificialisation et désimperméabilisation ne sont pas, pour les élus de Trélazé, des concepts théoriques. Ils reflètent une ambition municipale axée sur la renaturation de la ville pour un bénéfice direct de ses habitants.



## 3.1 | La Place Pablo-Picasso

Située au sein de l'ancien quartier des Plaines, aujourd'hui intégrée au Grand Bellevue, la place Pablo-Picasso est l'un des symboles les plus visibles du profond renouveau urbain qui a transformé Trélazé au cours des deux dernières décennies.

Cet aménagement se distingue par son vaste espace minéral qui aujourd'hui contraste avec les aménagements attenants, par exemple, l'avenue Mendès-France accueille l'une des voies d'accès au quartier avec des espaces de stationnement arborés et des trottoirs protégés par des massifs plantés.

Dans le prolongement direct de la place, s'étend un jardin aménagé autour d'un cours d'eau, caractérisé par une végétation de zone humide. Ce jardin remplit plusieurs fonctions : aire de jeux pour tous les âges, espace de détente et zone de rétention des eaux pluviales en cas de forte pluie. Une approche à la fois écologique, pratique et esthétique.

À partir de ce constat, une commission participative au développement durable a mené en 2025 un projet de végétalisation de la place, en lien avec les services et les élus, afin de renforcer le paysage et créer un îlot de fraîcheur.

Après les études de faisabilité et la présentation du projet aux élus, un budget a été voté 2026 que cette place se voit transformer à l'automne 2026.

Hormis la volonté de désimperméabiliser cette place, le but de l'aménagement est aussi de créer un espace de vie et de partage pour les habitants en favorisant les échanges intergénérationnels, tout en gardant sa fonction d'origine : être le lieu de centralité du quartier, avec un espace pensé pour favoriser les rencontres, la circulation douce et la qualité de vie.

## 3.2 | La Place des Tellières

Située au cœur d'un quartier marqué par l'histoire industrielle de Trélazé, la place des Tellières occupe une position unique dans le paysage urbain de la commune. Ancien espace central d'un secteur ouvrier longtemps animé par les ardoisières et la manufacture d'allumettes, elle porte encore aujourd'hui les traces d'un passé riche.

La place des Tellières était jusqu'ici un espace relativement peu fréquenté, malgré son emplacement stratégique à proximité d'un important programme de logements. Son potentiel urbain et paysager a ainsi été identifié comme un levier essentiel pour redynamiser tout un pan de la ville.

En 2025, un collectif d'habitants du quartier, en collaboration avec des étudiants et lycéens en paysage, a déposé un projet d'aménagement via le budget participatif proposé par la collectivité. Celui-ci s'est vu valider par le comité de pilotage et d'étude de faisabilité, puis il fut soumis au vote de la population, offrant pour 2026 la possibilité, avec l'aide d'un technicien de la Ville, de mener à bien ce projet.

De façon plus concrète, le projet vise à transformer la place des Tellières, minérale, en un espace végétalisé et accueillant. Pour cela il est programmé l'aménagement de massifs ornementaux et la création d'une micro-forêt, avec la plantation d'arbres et de vastes surfaces de buttes plantées.

Ce projet, conçu en collaboration avec le lycée agricole Le Fresne, favorisera la biodiversité, rafraîchira l'espace urbain et offrira un cadre agréable aux habitants. Une initiative écologique et participative pour redonner vie à cette place !

Objectifs :

- Favoriser les rencontres.
- Créer un espace de détente.
- Développer la biodiversité.
- Rafraîchir le contexte urbain.

Ce projet respecte le patrimoine existant ! Il est imaginé par des habitants du quartier, en collaboration avec des étudiants. La réalisation des travaux sera participative avec les élèves de l'école publique Daguerre, des lycéens du Fresne et des habitants des Tellières, sous la direction d'un des porteurs de projet et d'un technicien des services de la ville.



## 3-3 | La poursuite de la végétalisation des cours d'écoles

Après les deux premières réalisations en 2025, et dans une volonté de poursuivre le travail engagé pour végétaliser les cours d'école, ce sont deux nouveaux groupes scolaires qui verront leur cours se transformer pour la rentrée de septembre 2026.

Pour les deux écoles, la conception a été le fruit de nombreux échanges avec le personnel enseignant et les enfants :

- Réunion d'échange pour prendre en compte les besoins et les réflexions en cours.
- Temps d'observation et d'échanges avec les enfants pendant des récréations.
- Présentation des calques de recherches d'esquisses avec les enseignants et prise en compte des remarques.
- Implantation sur le site à la craie pour vérifier, avec les premiers concernés, la pertinence des dimensions.
- Présentation de l'avant-projet sous forme de plan et de maquette, derniers échanges avant validation.



Les deux projets partagent des points communs :

- Créer des espaces permettant d'accueillir des usages diversifiés : courir, sauter, faire l'équilibriste, pratiquer du sport (mais pas que du foot), papoter, se promener, dessiner, travailler, faire des spectacles, jardiner...
- Végétaliser généreusement pour le confort et pour se protéger de la chaleur, mais aussi pour créer un lien entre la nature et les enfants. De nombreuses plantes sont choisies pour pouvoir être manipulées sans risques (allergie, toxicité et épines) : fruits du baguenaudier que l'on éclate, fruits du savonnier dont les capsules renferment des graines lisses et brillantes, samares des érables qui volent comme des hélicoptères, graines des aigremaines qui s'accrochent comme du velcro, siliques des lunaires qui brillent comme des bijoux...
- Gérer les eaux pluviales en désimperméabilisant et en infiltrant.
- Recourir au recyclage autant que possible pour limiter la consommation de ressources et la production de déchets : dalles d'enrobés en opus incertum, bordures granit pour faire des assises, reconstitution de sols fertiles à partir des couches de structures mises à l'air par le décrouitage des enrobés.

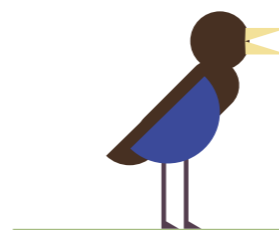
Les compositions des deux projets sont en revanche très différentes pour répondre aux spécificités des publics et des sites.

À l'école Florence-Arthaud, le site est de dimension réduite et partagé par les classes maternelles et classes élémentaires. Au centre de l'aménagement, une aire en copeau avec sa structure de jeux est entourée par des buttes végétalisées. L'apprentissage du vélo se fait autour de ce mini-paysage ludique. Des gradins, un coin calme ombragé avec tables et grand tableau, de grandes banquettes sous le préau trouvent leur place en périphérie. Pour les activités physiques, un plateau sportif conçu selon les besoins de l'équipe enseignante sera réalisé à moins de 100m de l'école et deviendra un espace vert partagé.



À l'école Daguerre, le site est décomposé en plusieurs sous-espaces cloisonnés : la cour des maternelles, la cour des élémentaires, la cour de la restauration scolaire, la prairie.

La solution retenue consiste à garder la cour des maternelles séparée et de créer des liens (en déplaçant un abri vélo, en ouvrant le mur du préau, en créant des chemins) entre les trois espaces restant pour tirer parti au maximum de l'espace disponible.



# Synthèse

Respect de l'environnement et développement durable constituent depuis plus d'une décennie les fils conducteurs de la politique municipale, non seulement au travers d'un développement urbain raisonné dans tous les quartiers du territoire, mais également dans la gestion plus quotidienne de la vie de ses habitants.

Avec anticipation et innovation, la Ville de Trélazé initie, propose, met en œuvre des actions efficaces et originales pour la préservation du cadre de vie des habitants tout en favorisant l'environnement et la biodiversité.

Pour l'avenir de tous, et pour la qualité des espaces publics, l'engagement de la Ville et sa politique affirmée vont se poursuivre au cours des années à venir.

Les projets sont multiples pour mener des actions respectueuses et mettant en avant le développement durable et le respect de la nature en ville.





VILLE DE  
**Trélazé**

  [www.trelaze.fr](http://www.trelaze.fr)